



POLITIQUE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉAMBULE

Le présent document est la première politique de développement durable du Musée McCord. Il résulte de consultations effectuées auprès du personnel au printemps 2012 et est basé sur les outils et orientations fournis par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Cette politique est accompagnée d'un plan d'action triennal qui identifie les différentes stratégies mises de l'avant par le Musée.

CHAMPS D'APPLICATION

La politique s'adresse à tous les employés, bénévoles, publics, clients, fournisseurs et partenaires du Musée McCord. À l'instar des principes de durabilité, elle s'inscrit dans un processus participatif sollicitant l'apport de tous et chacun, dans un esprit démocratique.

DÉFINITION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable représente l'ensemble des actions et décisions de gestion qu'adopte une institution dans le but de mieux arrimer les enjeux économique, social et environnemental tout en considérant les besoins des générations présentes et futures.

MISSION DU MUSÉE MCCORD

Le Musée McCord, puisant à même l'essence de sa mission de préservation et de diffusion pour les populations d'aujourd'hui et de demain, souhaite adopter de saines pratiques de fonctionnement, tant dans l'opération fonctionnelle de ses espaces que dans les diverses déclinaisons de son action communautaire.

PRINCIPES DIRECTEURS

La politique du Musée McCord est basée sur les principes suivants, extraits de la Loi sur le développement durable (réf. : projet de loi no 118, chapitre 3, 2006) :

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

Le Musée participe à l'amélioration de la qualité de vie et à la protection de la santé de ses employés et de ses publics, un point central des préoccupations en développement durable.

ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALES

L'éthique, la solidarité sociale, la diversité culturelle ainsi que l'équité intra et intergénérationnelle sont au cœur des préoccupations du Musée et guident ses actions.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Musée considère la protection de l'environnement dans l'élaboration et la réalisation de ses initiatives afin d'atteindre ses objectifs de développement durable.

PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

Le Musée encourage la mobilisation de ses employés et publics et leur engagement face à ses activités de développement durable, dans un souci de participation citoyenne et de transparence.

ACCÈS AU SAVOIR

Le Musée facilite l'accès au savoir en partageant ses compétences tout en optant pour des approches innovantes et interactives.

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Le Musée assure l'identification, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent et ce, dans un esprit de pérennité.

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Le Musée est à l'affût des nouveautés en matière de modes de production et de consommation afin d'opérer de façon responsable d'un point de vue social et environnemental. Il adopte une approche écoefficiente par l'élimination du gaspillage et l'utilisation intelligente des ressources.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

Dans un processus d'amélioration continue et dans le respect des lois, politiques, règlements et ressources financières disponibles, le Musée McCord privilégie certaines des orientations¹ énoncées par le gouvernement du Québec et identifie des objectifs s'y rattachant :

A) INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUQUER, INNOVER

Le Musée McCord sensibilise ses employés, bénévoles et publics au développement durable, en utilisant des technologies et méthodologies innovatrices.

OBJECTIF A.1 Promouvoir les initiatives de gestion qui appliquent les principes de développement durable.

OBJECTIF A.2 Mettre en place des activités de sensibilisation au développement durable auprès du personnel et des publics du Musée.

B) PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Le Musée McCord promeut l'écoresponsabilité dans ses activités de production et de consommation.

OBJECTIF B.1 Réduire les impacts environnementaux des opérations et de la production des activités du Musée.

OBJECTIF B.2 Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables au sein du Musée.

C) RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Le Musée McCord contribue au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie de ses publics et employés.

OBJECTIF C.1 Être un lieu accueillant et inclusif pour tous les types de clientèles (familles, jeunes, aînés, personnes à mobilité restreinte).

OBJECTIF C.2 Mettre en place des mesures adaptées aux besoins de la réalité démographique.

D) SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE COLLECTIF

Le Musée McCord, de par sa mission même, contribue à la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine collectif.

OBJECTIF D.1 Assurer la conservation des collections et de la mémoire du Musée.

Politique de développement durable

OBJECTIF D.2 Travailler à la transmission des connaissances sur les collections et les pratiques et activités du Musée.

OBJECTIF D.3 Collaborer avec ses partenaires à l'avancement des idées et des pratiques.

E) FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

Le Musée McCord met de l'avant des mesures de participation citoyenne, basées sur les valeurs d'entraide, de solidarité, de démocratie et d'équité.

OBJECTIF E.1 Développer le rôle du Musée comme lieu d'échanges et de rassemblement autour d'enjeux sociaux et culturels liés à sa mission.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La direction générale et les directeurs de service s'assurent de la mise en œuvre de la politique sur le développement durable.

La direction désigne le comité de développement durable pour la réalisation d'un plan d'action triennal et la bonne conduite de l'application de la politique. Le comité sensibilise, informe et promeut le développement durable au sein du Musée, évalue la progression des actions institutionnelles et fait rapport périodiquement de l'avancement des efforts auprès de la direction générale.

Les responsables des différents services et leurs équipes appliquent la politique selon leurs champs respectifs d'action tout en collaborant également aux efforts collectifs de promotion des orientations de la politique.

Entrée en vigueur

Politique approuvée le conseil d'administration du Musée McCord

Le 17 septembre 2012

ⁱ Basées sur les neuf orientations de la stratégie de développement durable – Gouvernement du Québec (réf. : http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf)